

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2019 à Huis clos

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le jeudi 21 février 2019, à compter de 19:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

MM : **Simon Mercier : conseiller #1** **Charles Bergeron : conseiller # 2**
Suzie Payette : conseillère #6 **Michel Rainville : conseiller # 5**
Rodrigue Michaud : conseiller # 4

Est absente : Andrée St-Jean : conseillère #3

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétair-trésorière-adjointe.

1. Ouverture de la séance à huit clos

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Administration

- 3.1 Entente de fin d'emploi #33-001
- 3.2 Salaire 2019

4. Levée de l'assemblée

53-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉ** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

3. Administration

3.1 Entente de fin d'emploi #33-001

54-02-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'entente de fin d'emploi et son annexe concernant l'employé #33-001 proposé par le directeur général/secrétair-trésorier par intérim.

ADOPTÉE

3.2 Salaire 2019

55-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉ** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la grille salariale proposé par le directeur général/secrétair-trésorier par intérim pour l'année 2019.

ADOPTÉE.

4. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé

56-02-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h15.

ADOPTÉE

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire-trésorier par
intérim